

Noms des voies de la commune de Mazamet

Zone Urbaine - Agglomérée

Nom de la voie	Localisation de la voie	Observations
Allées Jacques Bonneville	La contre-allée longeant l'Avenue de la Chevalière, entre le rond point des quatre vents et le rond point de la Chevalière.	
Allées Pierre Bruyère	La voie permettant l'accès au stade de la chevalière, accessible par deux endroits le long de l'Avenue de la Chevalière.	
Avenue Albert Rouvière	La voie longeant le Jardin des Promenades, du carrefour de l'Avenue Jean Mermoz - Rue Edouard Barbey - Rue du Pont de Caville, jusqu'à la voie ferrée.	
Avenue Charles Sabatié	La voie longeant la gare de Mazamet, du carrefour de l'Avenue Albert Rouvière et de la Rue Frédéric Mistral, jusqu'au rond point d'Intermarché devant Gamm Vert (Aussillon).	La voie commence à Mazamet et se termine à Aussillon.
Avenue de Bonnecombe	La voie reliant la Route Nationale n°112, au carrefour des Bausses, à la Zone Industrielle de Bonnecombe au niveau de l'intersection de la Rue de la Ferronnerie et de la Rue du Bâtiment.	
Avenue de la Chevalière	La voie qui relie le rond point de la Zone de la Molière au rond point des quatre vents, au niveau de l'Entreprise Tournier.	
Avenue de la Clauze	La voie d'entrée du lotissement de la Clauze, jusqu'au croisement avec la Rue Jean Pierre Cabané.	
Avenue de la Richarde	La voie reliant le grand rond point de la Zone de la Molière jusqu'au pont de la Richarde faisant office de limite avec la commune de Bout du Pont de l'Arn.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Avenue de Mazamet	La courte partie de la RD109 appartenant à Mazamet, entre la station de lavage et le Basicfit, de l'Avenue de la Richarde jusqu'au Thoré qui sert de limite communale. Après ce pont, la voie traverse Bout du Pont de l'Arn et aboutit à Pont de l'Arn et, et porte ce même nom dans ces deux autres communes.	Voie dénommée "Route du Pont" lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021, mais renommée "Avenue de Mazamet" lors du Conseil Municipal du 8 Décembre 2021.
Avenue du Général de Gaulle	La voie longeant la voie verte entre l'Avenue de la Chevalière à la Rue Ampère (entre deux ronds-points).	
Avenue du Maréchal Foch	La voie allant de la voie ferrée au carrefour des Bausses (intersection avec l'Avenue Maréchal Juin).	
Avenue du Maréchal Juin	La voie allant du carrefour des Bausses jusqu'au rond point de la Zone de la Molière.	L'Avenue a été prolongée sur la voie située entre le rond point de la Molière et le carrefour de l'Avenue du Maréchal Juin - Rue du Couvent - Boulevard Jean Bart, lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Avenue du Président Kennedy	La voie allant de la croix de Négrin (rond point de Négrin) jusqu'à l'Avenue de la Richarde, en passant par le rond point de la Rue Serpentine et le rond point de la Rue Ampère et de l'Avenue du Général de Gaulle.	
Avenue Georges Guynemer	La voie reliant le carrefour du Boulevard Soult - Rue de la Resse - Rue Redondal, et le rond point de la Cité du Centenaire.	
Avenue Jean Mermoz	La voie située entre le carrefour de l'Avenue Albert Rouvière - Rue Edouard Barbey - Rue du Pont de Caville, jusqu'à la Rue du Nouvela au niveau du croisement de la Rue Pasteur et de la Rue Jacques de Rozet.	
Avenue Sancta Maria	La voie allant de la fin de la Route de Négrin jusqu'au panneau de limite d'agglomération situé au croisement de la Route des Raynauds et du Chemin des Menhirs.	L'Avenue a été prolongée jusqu'à la limite communale lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Bd Corps Franc de La Montagne Noire	La voie périphérique du lotissement de la Clauze, accessible par l'Avenue de la Clauze.	Le nom a été raccourci à des fins administratives lors du Conseil Municipal du 13 Avril 2022. Initialement "Boulevard du Corps Franc de la Montagne Noire".

Bd Maréchal de Lattre de Tassigny	La voie allant du Temple Neuf jusqu'à la Rue des Amouriés, en face de l'Escalier de Montplaisir.	Le nom a été raccourci à des fins administratives lors du Conseil Municipal du 13 Avril 2022. Initialement "Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny".
Boulevard Albert 1er	La voie située dans la continuité de la Rue des Amouriés, débutant au niveau de la Rue des Garages jusqu'au rond point du Boulevard de la Mairie (Aussillon).	La voie commence à Mazamet et se termine à Aussillon.
Boulevard Albert Gaches	La voie allant de la Rue de Canecrabe jusqu'au Boulevard de la Mairie (Aussillon).	La voie commence à Aussillon et se termine à Mazamet.
Boulevard Flandres Dunkerque	La voie reliant le rond point du Boulevard Jean Bart à la Rue Lapeyrouse, au niveau de l'autre extrémité du Boulevard Jean Bart peu avant le Lycée hôtelier Lapeyrouse.	
Boulevard Jean Bart	La voie allant du carrefour de l'Avenue du Maréchal Juin et de la Rue du Couvent, jusqu'à la Rue Lapeyrouse en passant devant le Chemin de Bellerive.	Le tracé du Boulevard a été revu lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021, afin de le faire débuter au carrefour de l'Avenue Maréchal Juin.
Boulevard Jean Jaurès	La voie reliant la Rue Pailhé à l'Avenue du Général de Gaulle (au rond point du Rotary).	
Boulevard Raymond d'Hautpoul	La voie reliant la Rue Jourdain de Saissac à la Rue du Nouvela, perpendiculaire à la Rue Daniel Prades et la Rue Thiers, et qui traverse la Rue Jacques de Rozet.	
Boulevard Soult	La voie reliant le carrefour de l'Avenue Georges Guynemer - Rue Redondal - Rue de la Resse, jusqu'à la Rue Paul Brénac.	
Chemin de Bellerive	Chemin accessible par le Boulevard Jean Bart uniquement, longeant l'Arnette qui se jette peu après dans le Thoré.	
Chemin de Bonnecombe	Le chemin piéton reliant la Rue Lapeyrouse par la base de loisirs de Bonnecombe près du lycée, longeant le Thoré et plusieurs terrains de sport, et aboutissant à la Rue de la Ferronnerie.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin de Castagnès	La voie desservant le hameau des Castagnès, accessible par l'Avenue Sancta Maria au niveau de l'école de Négrin.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin de Gauthard	La voie sans issue accessible par l'Avenue du Président Kennedy en face de la Rue des Châtaigniers.	
Chemin de la Cannelle	Le chemin piéton reliant le chemin du Safran au Boulodrome de Négrin.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin de la Fargue	Seule voie du vieux hameau de la Fargue, débouchant par deux endroits sur l'Avenue Sancta Maria (entre les parcelles AY0135 et AY0147, et entre AY0150 et AY0160).	
Chemin de la Lauze	La voie qui débute au rond point du Rotary ou bien en passant sous la voie verte (entre les parcelles AX0334 et AS0067), longe le Camping de la Lauze jusqu'à l'Avenue de la Richarde.	La voie a été prolongée sur l'axe situé entre le Camping de la Lauze et le rond-point du Rotary, lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin de la Menthe	Le double chemin piéton végétalisé accessible par la Rue Serpentine, la Rue des Lavandes et l'Avenue du Président Kennedy.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin de la Molière Haute	La voie menant à l'ancienne métairie du Parc de la Molière, accessible par l'Avenue Maréchal Juin et qui dessert Citroën.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin de la Piscine	Le chemin reliant le parking Camille Muffat (de la piscine municipale) à Renault et au Macdonald's.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin de Négrin	La voie communale reliant l'Avenue Sancta Maria et le Chemin du Cambatelli.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin de Sagneredonde	La voie accessible par le Boulevard Jean Jaurès en face de la Rue des Tilleuls, rejoignant la Rue Edmond Bouteille dans une épingle.	
Chemin des Albrous	La voie reliant la Rue Melbourne à la Rue du Couvent, en traversant la Rue Jeanne d'Arc.	
Chemin des Azalées	Le chemin piéton reliant la Place de la Lauze à la Route de Négrin, parallèle à la Rue des Camélias et la Rue des Marguerites.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.

Chemin des Cabanes du Gua	La voie accessible par la Rue du Faubourg du Gua entre les parcelles AD0291 et AD0315.	L'orthographe a été revue lors du Conseil Municipal du 8 Décembre 2021 pour enlever un "n" à "Cabannes".
Chemin des Coquelicots	Le chemin piéton parallèle à la Rue des Maisons Claires, reliant la Place de la Lauze à l'Avenue du Président Kennedy, et parallèle aux impasses portant le nom de "Rue de l'Oustal".	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin des Fourches	La voie accessible entre la fin de la Rue Pailhé et le début de la Route de Négrin (entre les parcelles AW0377 et AV0092).	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin des Jardins du Coeur	Le chemin permettant l'accès aux jardins de l'association <i>les jardins du coeur</i> , accessible par l'Avenue Sancta Maria et parallèle à la Rue de Nore.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin des Prunus	Plusieurs chemins piétons courts reliant l'Avenue du Général de Gaulle, la Rue des Tilleuls et l'Impasse des Chênes.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin des Sports	Le chemin piéton situé dans la base de loisirs de Bonnecombe, du bas de l'escalier jusqu'au terrain de rugby derrière le lycée.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin des Vénations	La voie accessible par la Route de Négrin peu avant le rond point et qui se termine à la ferme des Vénations. Trois impasses attenantes au Chemin des Vénations portent également ce nom.	
Chemin du Cambatelli	Le chemin allant de l'Avenue Sancta Maria (entre les parcelles AW0185 et AW0193) jusqu'à un chemin privé qui rejoint la ferme des vénations.	Le chemin a légèrement été prolongé afin de pouvoir adresser une habitation lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin du Campou	Le chemin accessible au début du Chemin des Castagnès le long de l'école de Négrin, jusqu'à la limite du bois.	
Chemin du Safran	Le chemin piéton reliant la Rue Serpentine à la Place de Négrin.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin du Thoré	Le chemin piéton situé dans la base de loisirs de Bonnecombe, accessible par le chemin de Bonnecombe et qui longe le Thoré jusqu'à la fin du chemin.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Cité des Platanes	La voie débouchant par deux endroits sur l'Avenue du Président Kennedy, en face de la Rue Gilbert Verdier.	
Cité du Centenaire	Les voies situées à l'intérieur de la Cité du Centenaire, accessibles par trois endroits : le long de l'Avenue Georges Guynemer (face aux maisons portant les n°15 et n°17) et au début de la Route de Carcassonne (face aux maisons portant les n°25 et n°27, ainsi qu'à l'angle de la maison portant le n°31).	
Cours René Reille	La voie située dans la continuité de la Rue Edouard Barbey, du Grand Balcon jusqu'à la Rue Paul Brénac au niveau de l'Église Saint Sauveur.	
Enclos Barbey	La voie partiellement piétonne située entre la Rue Edouard Barbey et la Rue de l'Arnette, passant devant l'ancienne Caserne des Pompiers, sur laquelle débouche l'Impasse Gambetta.	
Escalier de Boutonnet	L'escalier reliant la Rue de Boutonnet et la Rue Haute de Boutonnet.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Escalier de Montplaisir	L'escalier reliant la Rue Montplaisir et la Rue des Amouriés.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Impasse de la Chevalière	La voie privée longeant la voie verte accessible par le rond-point de la Chevalière.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 11 Octobre 2023.
Impasse de la Petite Bastide	L'impasse accessible par la Rue des Chèvrefeuilles, perpendiculaire à la Rue Serpentine.	
Impasse de la Plaine	L'impasse du lotissement Pélissou sur la Plaine de Négrin, desservie par la Rue de Nore.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Impasse de la Prairie	La voie donnant sur l'Avenue Sancta Maria en face du Chemin du Cambatelli (entre les parcelles AW0166 et AW0163).	
Impasse de la Richarde	La voie privée accessible entre les n°37 et n°39 de l'Avenue de la Richarde.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 11 Octobre 2023.

Impasse de Négrin	La voie donnant sur l'Avenue Sancta Maria en face du Chemin des Castagnès, au niveau de l'école de Négrin (entre les parcelles AW0109 et AW0114).	
Impasse des Bausses	La voie privée accessible avant le n°23 de l'Avenue Maréchal Juin.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 11 Octobre 2023.
Impasse des Chênes	L'impasse située derrière l'immeuble de la Place de la Lauze, accessible par la Rue de la Lauze.	Voie renommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021, anciennement "Chemin des Chênes".
Impasse des Tisserands	L'impasse longeant la parking des services techniques municipaux, accessible par la Rue des Cordes.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Impasse des Tonneliers	L'impasse accessible par la Rue des Tonneliers et parallèle à la Rue Berlioz (Aussillon).	L'impasse commence à Mazamet et se termine à Aussillon.
Impasse Gambetta	La voie longeant l'ancien Leader Price (parcelle AK0324), de la Place Gambetta à l'Enclos Barbey.	
Impasse Guiraud	L'impasse parallèle à la Rue des Auques, accessible par l'Avenue Maréchal Foch en face de la Rue Sully.	
Impasse Joseph Mouïsse	La voie reliant la rue du Pont de Caville au site de l'ancienne Usine Mouïsse, au niveau du Parking Puech Galibert.	
Impasse Lacombe	La voie desservant les habitations constituant le lotissement communal "La Combe", accessible par l'Avenue de Bonnecombe entre les parcelles AP0027 et AP0024.	
Impasse le Vacant	L'impasse accessible par l'Avenue de Bonnecombe au niveau des Témoins de Jéhovah (entre les parcelles AP0144 et AO0232), englobée par l'Impasse Lacombe.	
Parc de la Molière	La chemin de promenade constituant le Parc de la Molière.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Parking Camille Muffat	Le parking de la Piscine Municipale.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Parking de la Joie	Le parking accessible par la Rue Galibert Ferret et la Rue des Cordes, en face du Quai Charles Cazenave, dont une partie correspond au prolongement du quai.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Parking de la Richarde	Le parking situé au niveau du rond point de la Richarde, accessible par la Rue Michel Orjollet (Parcelle AX0338).	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Parking des Casernes	Le parking situé entre la Rue des Casernes et la Rue Gaston Cormouls-Houlès, derrière le Grand Balcon.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Parking du Champ de la Ville	La parking de forme triangulaire situé entre la Rue du Champ de la Ville, la Rue de l'Égalité et la Rue Galibert Ferret.	
Parking du Palais des Congrès	Le parking situé en face du Palais des Congrès, situé à l'angle de la Rue Jean Assémat et de la Rue Frédéric Mistral.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Parking Puech Galibert	Le parking situé à côté du commissariat, accessible par la Rue Jean Assémat en face du laboratoire Cerballiance.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Parking Saint Jean	Le parking situé en face de l'école Saint Jean, accessible par la Rue du Galinier.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Place Albert Vidal	La place située à l'angle de la Rue Redondal et de la Rue Raymond Poincaré, à côté du centre de radiologie Tivoli Dome.	
Place André Chamson	Le parking situé au croisement de la Rue Louis Barthou et de la Rue Redondal, derrière la MSP Simone Veil, et fait face à la Place Georges Vedel.	
Place de la Finarié	La place accessible par la Rue Jean-François Greffier au niveau de l'extrémité de la Rue Maurel, ainsi que la ruelle accessible par la Rue Jean-François Greffier et qui aboutit sur la Place de la Finarié.	La ruelle a été dénommée dans le prolongement de la Place de la Finarié pour des raisons d'adressage, lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.

Place de la Lauze	La voie reliant le croisement de la Rue des Peupliers et de la Rue de la Lauze, au "centre commercial" situé autour de la place, et qui dessert la Rue des Tilleuls.	La voie a été prolongée sur un ancien axe de la Rue de la Lauze lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Place de Négrin	La place du vieux hameau de Négrin, débouchant sur l'Avenue Sancta Maria entre la Rue de la Bourgade et la Rue Vignevieille (entre les parcelles AW0118 et AW0140).	
Place du 19 Mars 1962	La place située au croisement de l'Avenue Maréchal Foch, de la Rue du Couvent et de la Rue de l'Étoile.	
Place du 8 Mai 1945	Le parking situé entre la Rue Gaston Cormouls-Houlès et la Rue du Moulin.	
Place du Souvenir Français	Le parking situé à l'entrée du cimetière Bon Repos.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 17 Septembre 2025.
Place Gambetta	La voie située entre la Rue Edouard Barbey et la Rue Galibert Ferret, qui dessert la Rue André Blattes, la Mission Locale et la Grande Pharmacie du Centre.	
Place Georges Clémenceau	La voie qui relie la Rue Périé et la Rue de la Plata, le long de terrains de basket.	
Place Georges Tournier	La voie située autour de la Mairie, du bout de la Rue des Cordes au début de la Rue des Boucheries.	
Place Georges Vedel	Le parking qui fait face à la Place André Chamson, situé entre la Rue Louis Barthou, la Rue Redondal et la Rue Polydore Barbey.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 8 Décembre 2021.
Place Laurent Jalabert	L'Espace public situé derrière la Mairie.	
Place Maréchal Joffre	La voie reliant l'Avenue Albert Rouvière à la Rue Jean Assémat, desservant la Poste et le Laboratoire Cerballiance.	
Place Maréchal Leclerc	La place située devant l'Espace Apollo, reliant la Rue Edouard Barbey et la Rue du Pont de Caville.	
Place Notre Dame	La place qui se trouve devant l'Église Notre Dame, entre la Rue Alphonse Tournier et la Rue des Cordes.	
Place Philippe Olombel	La place située devant l'Église Saint Sauveur, du Quai de l'Arnette au Cours René Reille.	
Place William et Catherine Booth	La place faisant office de petit parking, à l'angle du Boulevard Soult et de la Rue du Curé Pous.	
Quai Charles Cazenave	Le quai situé sur l'Arnette, entre la Rue Galibert Ferret et l'arrière de la Mairie, rejoignant la Rue de la Tonne.	
Quai de l'Arnette	La voie située reliant la Place Georges Tournier et la Place Philippe Olombel, longeant le quai piéton du même nom.	
Rond point du Rotary	Le rond point menant à la Piscine Municipale, situé sur le tracé de l'Avenue du Général de Gaulle.	
Route de Négrin	La voie située dans la continuité de la Rue Pailhé, entre le Chemin des Fourches et l'Avenue Sancta Maria.	
Rue Adélaïde	La voie reliant la Rue d'Australie à la Rue des Auques, perpendiculaire à la Rue des Fleurs et la Rue Louise de Marillac.	
Rue Alba La Source	La voie située entre la Rue de la République et la Rue Edouard Barbey, perpendiculaire à la Rue Henri Gardet et la Rue Prat.	
Rue Alban Jammes	La voie qui relie la Rue Melbourne à la Rue du Couvent, perpendiculaire à la Rue Jeanne d'Arc et dessert l'école des Bausses.	

Rue Albert Schweitzer	La voie reliant la Rue Galibert Pons à la Rue Melbourne.	
Rue Albert Tourville	La courte voie reliant le Boulevard Jean Bart et la Rue Duguay-Trouin.	
Rue Alfred Huc	La voie reliant l'Avenue du Général de Gaulle à la Rue Branly en traversant la Rue Gilbert Verdier.	
Rue Alphonse Tournier	La voie reliant l'Avenue de la Chevalière (à partir du rond point des quatre vents) à la Place Notre Dame.	
Rue Ampère	La voie allant de l'Avenue du Général de Gaulle (au rond point) jusqu'à la Plaine de Négrin, et permettant l'accès à la Rue des Ancolies, la Rue de l'Autan et la Rue de Nore.	
Rue André Blattes	La voie accessible près du kiosque de la Place Gambetta et qui aboutit Rue de la Tonne.	
Rue Armand Puech	La voie reliant l'Avenue Maréchal Juin à l'Avenue Maréchal Foch, perpendiculaire à la Rue du Lycée et longeant le lycée Soult.	
Rue Arnaud Beltrame	La voie reliant la Rue du Midi, au niveau du pont ferroviaire, et la Rue Galibert Pons devant la Maison des Associations.	
Rue Assémat-Rives	La voie reliant le Cours René Reille à la Place Georges Tournier, entre la Rue de Verdun et la Rue Victor Hugo.	
Rue Bel-Air	La voie sans issue accessible par l'Avenue de la Chevalière en face des Allées Pierre Bruyère, et parallèle à la Rue de l'Abattoir.	
Rue Belfort	La voie reliant la Rue Montplaisir à la Rue d'Alsace.	
Rue Bertalaï	La voie reliant le croisement de la Rue Alba La Source et de la Rue de la République, jusqu'au Boulevard Albert 1er, en traversant la Rue Houlès, la Rue de Strasbourg et la Rue de Metz.	
Rue Bon Repos	La voie permettant l'accès au cimetière du Bon Repos, accessible par la Rue de la Vitarelle entre les parcelles AV0057 et AV0121, ainsi que la courte impasse qui débute entre les parcelles AV0045 et AV0107.	
Rue Bouscadié	La voie accessible depuis le rond point de la Molière jusqu'à l'extémité de la zone, et traversée par la Rue de Gramentès.	
Rue Branly	La voie reliant la Rue de la Lauze à l'Avenue du Président Kennedy, entre la rue Gilbert Verdier et la Rue des Peupliers.	
Rue Buenos-Aires	La voie reliant la Rue Houlès à la Rue de la République, parallèle à la Rue Bertalaï.	
Rue Clément Ader	La voie accessible par la Rue Maître André Pons, ainsi que le chemin partant de cette rue qui aboutit sur l'Avenue de Bonnecombe.	La rue a été prolongée sur un court chemin de terre qui dessert une maison déjà adressée par la Rue Clément Ader, lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Rue Colbert	La voie formant une boucle reliant la Rue Hélène Boucher et la Rue Maître André Pons.	Une partie de la Rue Colbert a été renommée "Rue Denise Roucayrol", lors du Conseil Municipal du 8 Décembre 2021, puis a été renommée "Rue Hélène Boucher" lors du Conseil Municipal du 13 Avril 2022.
Rue Courte	La voie reliant le croisement de la Rue de l'Étoile et de la Rue du Couvent, à la Rue Alban Jammes.	
Rue d'Alsace	La voie qui relie la Rue Montplaisir et la Rue Redondal en face de la MSP Simone Veil, et traversée par la Rue de Strasbourg et la Rue du Tendal.	
Rue Daniel Prades	La voie située entre la Rue Houlès et le Boulevard Raymond d'Hautpoul, parallèle à la Rue Jourdain de Saissac et dans le même axe que la Rue Thiers.	

Rue d'Australie	La voie reliant l'Avenue du Maréchal Foch et la Rue de Brisbane, au niveau de la Rue de Tasmanie (Aussillon).	
Rue de Biella	La voie reliant la Rue de la Scierie à la Rue des Près.	
Rue de Boutonnet	La voie reliant la Rue de la Resse et l'Escalier de Boutonnet, et une seconde voie reliant la première à l'Avenue Georges Guynemer, ainsi que l'ancienne Impasse de Boutonnet. Au total, la Rue de Boutonnet s'étend sur 4 axes.	La Rue de Boutonnet a été prolongée sur l'ancienne Impasse de Boutonnet au Conseil Municipal du 8 Décembre 2021.
Rue de Canecrabe	La voie reliant le Boulevard Albert 1er, derrière le Collège Marcel Pagnol, et la Rue du Général de Gaulle (Aussillon).	La rue a été prolongée sur un ancien axe de la Rue de la Plata au Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Rue de Gramentès	La voie qui traverse la Rue Bouscadié au sein de la zone de la Molière, de la Rue du Pont au niveau du Car Wash, jusqu'aux Laboratoires Pierre Fabre devant lesquels elle se termine en impasse.	
Rue de Juillet	La voie reliant la Place Philippe Olombel à la Rue Emile Escudié, en traversant la Rue du Curé Pous.	
Rue de la Barre	La voie qui relie l'Avenue du Maréchal Foch et la Rue du Couvent.	
Rue de la Belette	La voie reliant la Rue des Amouriés à la Rue de Sagne, et qui traverse la Rue de Strasbourg.	Le tracé de la voie a été revu lors du Conseil Municipal du 8 Décembre 2021, afin que la voie commence et se termine à des intersections.
Rue de la Bourgade	La voie reliant l'Avenue Sancta Maria à la Rue des Jardins de Négrin, débutant entre les parcelles AW0206 et AW0213.	
Rue de la Céramique	La voie reliant la Rue Pierre Eugène Guiraud et la Rue de Lagoutine, au sud de la Rue de l'Entrepôt.	
Rue de la Cité Technique	La voie reliant l'Avenue Maréchal Foch et la Rue du Lycée et parallèle à la Rue Armand Puech.	
Rue de la Ferronnerie	La voie principale de la Zone Industrielle de Bonnecombe qui forme une boucle à l'intérieur de la zone. L'impasse accessible par la Rue de la Ferronnerie au nord de la zone porte également ce nom.	La dénomination a été prolongée sur une courte impasse desservie par la Rue de la Ferronnerie lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Rue de la Finarié	La voie qui relie la Rue Alphonse Tournier et la Rue de la Vitarelle, traverse la Rue Meyer, et est perpendiculaire à la Rue Jean-François Greffier et la Rue des Charpentiers	
Rue de la Fon d'Or	La voie accessible par la Rue du Champ de la Ville, qui longe une partie du cimetière et se termine à l'entrée d'un chemin de promenade à l'extrémité de la voie.	
Rue de la Lauze	La voie reliant l'Avenue du Général de Gaulle à la Rue des Peupliers et à la Place de la Lauze.	
Rue de la Libération	La voie qui relie l'Avenue Charles Sabatié à la Rue Pasteur.	
Rue de la Loubatière	L'impasse débouchant sur la Rue de Léminade qui permet un accès à l'arrière de l'EHPAD de la Chevalière.	
Rue de la Marjolaine	L'impasse débouchant sur la Rue Serpentine, en face de la Rue du Romarin au lotissement de Négrin.	
Rue de la Nogarède	La voie accessible par l'Avenue Jean Mermoz qui débouche ensuite dans la Rue Edouard Barbey.	
Rue de la Passade	La voie reliant l'Avenue Sancta Maria à la Rue des Jardins de Négrin, débutant entre les parcelles AW0200 et AW0696.	
Rue de la Plata	La voie reliant la Rue de Strasbourg à la Rue de Metz devant le Collège Marcel Pagnol, et perpendiculaire à la Place Georges Clémenceau.	
Rue de la République	La voie qui se situe dans la continuité de la Rue Redondal, de l'intersection Rue du Moulin - Rue Montplaisir, jusqu'à l'Avenue Jean Mermoz.	

Rue de la Resse	La voie qui débute au carrefour Rue Redondal - Boulevard Soult - Avenue Georges Guynemer, jusqu'à la limite d'agglomération où débute la Route des Usines.	
Rue de la Sagne	La voie reliant le Boulevard de Lattre de Tassigny et la Rue Montplaisir, perpendiculaire à la Rue de la Belette.	
Rue de la Scierie	La voie accessible au début de l'Avenue du Général de Gaulle (au niveau du rond point de la Chevalière), qui se termine en impasse et dessert la Rue des Arts et la Rue de Biella.	
Rue de la Tonne	La voie qui relie la Rue des Boucheries et la Rue Galibert Ferret.	
Rue de la Vanne	La voie accessible par le Boulevard Soult en face de la MSP Simone Veil, qui permet l'accès à la Rue du Lavoir, et qui se divise en deux axes; un qui rejoint la Rue de la Resse, l'autre qui correspond à une impasse.	La dénomination a été prolongée sur une impasse accessible uniquement par la Rue de la Vanne lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Rue de la Vitarelle	La voie située dans le prolongement de la Rue du Champ de la Ville (après le rond point du même nom), jusqu'à la Rue Pailhé au croisement de la Rue Prosper Estieu.	Le tracé de la voie a été revu lors du Conseil Municipal du 8 Décembre 2021, afin que la voie commence et se termine à des intersections.
Rue de l'Abattoir	La voie sans issue accessible par l'Avenue de la Chevalière, débutant entre les parcelles AS0022 et AS0057.	
Rue de Lagoutine	La voie reliant l'Avenue Jean Mermoz, au niveau de la fin de la Rue de la République, jusqu'à l'Avenue Charles Sabatié.	La voie commence à Mazamet et se termine à Aussillon.
Rue de l'Arnette	La voie reliant la Place Gambetta à la Rue du Pont de Caville, passant devant l'ancienne caserne des pompiers.	
Rue de l'Autan	La voie reliant la Rue Ampère et l'Avenue Sancta Maria à proximité de l'école de Negrin.	
Rue de l'Échelle	La voie accessible par un escalier Rue des Cordes et qui rejoint la Rue du Temple-Vieux.	
Rue de l'Égalité	La voie reliant la Rue Galibert Ferret à la Rue du Champ de la Ville, en longeant un côté du parking du Champ de la Ville.	
Rue de Léminade	La voie partant de l'Avenue de la Chevalière (en face de l'école de conduite), et se terminant en impasse après avoir traversé la Rue Prosper Estieu.	
Rue de l'Entrepôt	La voie reliant la Rue Pierre Eugène Guiraud et la Rue de Lagoutine, parallèle à la Rue de la Céramique.	
Rue de l'Est	La voie reliant la Rue de Léminade et la Rue de la Vitarelle.	
Rue de l'Étoile	La voie qui relie la Rue du Couvent, au niveau de la Place du 19 Mars 1962, et la Rue de la Barre.	
Rue de l'Orme	La voie desservie par la Route de Negrin qui débute entre les parcelles AW0371 et AW0372.	
Rue de l'Oustal	La voie sans issue accessible par la Rue des Peupliers, en face de l'immeuble des peupliers. Deux impasses desservies par cette voie portent également ce nom.	
Rue de Metz	La voie qui relie le Boulevard de Lattre de Tassigny à la Rue Jourdain de Saissac, en passant devant le Collège Marcel Pagnol.	
Rue de Montaud	La voie sans issue accessible par la Rue de Nore.	
Rue de Nore	La voie reliant la Rue Ampère et l'Avenue Sancta Maria au niveau du lieu-dit la Fargue.	
Rue de Ramondens	La voie du lotissement Sanchez qui relie le rond point de Negrin et le Chemin des Vénations. Le lotissement compte deux impasses qui portent également ce nom.	

Rue de Strasbourg	La voie qui relie l'Avenue Georges Guynemer à la Rue Jourdain de Saissac, en traversant la Rue d'Alsace, la Rue Montplaisir, la Rue de la Belette, le Boulevard de Lattre de Tassigny, la Rue Poitevine, la Rue Périé et la Rue Bertalaï.	
Rue de Sydney	La voie qui relie la Rue d'Australie et la Rue Louise de Marillac.	
Rue de Verdun	La voie reliant la Place Georges Tournier, devant la Mairie, au Cours René Reille, parallèle à la Rue Assémat-Rives.	
Rue des Acacias	La première voie accessible par le Boulevard Jean Jaurès peu après le rond-point du Rotary.	Voie renommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021, anciennement Place des Acacias.
Rue des Alfiés	La voie accessible par la Rue des Cordes et qui rejoint la Rue Galibert Ferret en face de la Venelle du Temple-Vieux.	
Rue des Amouriés	La voie reliant la Rue de la Belette et le Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny, au Boulevard Albert 1er.	Le tracé de la voie a été revu lors du Conseil Municipal du 8 Décembre 2021, afin que la voie commence et se termine à des intersections.
Rue des Ancolies	La voie reliant la Rue Ampère à la Rue des Chèvrefeuilles.	
Rue des Arts	La voie reliant la Rue de Léminade et la Rue de la Scierie.	
Rue des Auques	La voie accessible par l'Avenue Maréchal Foch, perpendiculaire à la Rue Adélaïde et qui se termine au rond point de l'Avenue de la Montagne Noire (commune d'Aussillon).	La voie commence à Mazamet et se termine à Aussillon.
Rue des Boucheries	La voie située dans la continuité de la Place Georges Tournier qui contourne la Mairie, perpendiculaire à la Rue de la Tonne, et qui se divise en deux axes rejoignant la Rue Edouard Barbey en face du Crédit Agricole.	
Rue des Camélias	La voie sans issue accessible par le Boulevard Jean Jaurès entre les parcelles AW0302 et AW0325.	
Rue des Casernes	La voie reliant la fin de la Rue Edouard Barbey (au niveau du Grand Balcon) et la Rue Henri Gardet, en longeant le Parking des Casernes et la Maison Fuzier.	
Rue des Charpentiers	La voie reliant la Rue de la Finarié et la Rue de Léminade, perpendiculaire à la Rue Montfort et la Rue Isidore Cabibel.	
Rue des Châtaigniers	Les voies de la Cité des Châtaigniers accessibles par l'Avenue du Président Kennedy, en face du Chemin de Gauthard. Cinq axes à l'intérieur de la cité portent le même nom.	
Rue des Chèvrefeuilles	La voie reliant la Rue Serpentine à la Rue des Ancolies, perpendiculaire à l'Impasse de la Petite Bastide.	
Rue des Cordes	La voie débutant devant l'Église Notre Dame au niveau de la Rue du Pont de Caville, traversant la Rue Galibert Ferret et aboutissant au croisement de la Rue Saint Jacques peu avant la Mairie.	
Rue des Dahlias	La deuxième voie accessible par le Boulevard Jean Jaurès peu après le rond point du Rotary.	Voie renommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021, anciennement "Chemin des Dahlias".
Rue des Docks	La voie reliant la Rue Redondal et la Rue du Tendal.	
Rue des Douelles	La voie qui débute au croisement Rue de la Resse - Rue de Boutonnet et qui se termine en impasse peu après le croisement avec la Rue Haute de Boutonnet.	
Rue des Finances	La voie reliant le Boulevard Soult et la Rue du Moulin.	
Rue des Fleurs	La voie accessible par l'Avenue Maréchal Foch, en face de la Rue Melbourne, jusqu'à la Rue Adélaïde	
Rue des Frères	La voie reliant la Rue des Cordes à la Rue Jean-François Greffier, débutant en face des Services Techniques Municipaux et traversée par la Rue Meyer.	

Rue des Garages	La voie reliant la Rue de Metz et le début du Boulevard Albert 1er (fin de la Rue des Amouriés).	
Rue des Jardins	La voie sans issue accessible par la Rue Soeur Maria et perpendiculaire à la Rue Parmentier.	
Rue des Jardins de Négrin	De l'Avenue Sancta Maria, à droite de l'école de Négrin, jusqu'au Chemin du Cambatelli.	
Rue des Lavandes	La voie reliant la Rue Serpentine à la Rue des Ancolies et qui permet l'accès à la Rue du Thym, au lotissement de Négrin.	
Rue des Lavandières	La voie reliant la Rue du Lavoir et la Rue de la Resse.	
Rue des Lilas	L'impasse située en face de la Piscine Municipale, accessible par l'Avenue Général de Gaulle.	
Rue des Maisons Claires	La voie qui relie la croix de Négrin (au niveau du rond point de Négrin) à la Place de la Lauze, ainsi que les cinq courtes impasses desservies par cette rue.	
Rue des Marguerites	La voie sans issue accessible par le Boulevard Jean Jaurès entre les parcelles AW0326 et AW0327.	
Rue des Peupliers	La voie reliant l'Avenue du Président Kennedy à la Place de la Lauze, en passant devant l'immeuble des peupliers.	
Rue des Près	La voie partant de l'Avenue du Général de Gaulle (peu après le rond point de la Chevalière), formant un angle droit et se terminant en impasse après avoir traversé la Rue Edmond Bouteille.	
Rue des Rosiers	La voie située au nord de la Rue des Tilleuls, accessible par le Boulevard Jean Jaurès entre les parcelles AW0027 et AW0028.	
Rue des Tilleuls	La voie reliant le Boulevard Jean Jaurès, en face du Chemin de Sagneredonde, à la Place de la Lauze.	
Rue des Tonneliers	La voie accessible par l'Avenue Maréchal Foch en face de la Place du 19 Mars 1962, et qui rejoint la Rue Jean Jacques Rousseau (Aussillon).	La voie commence à Mazamet et se termine à Aussillon.
Rue d'Hautaniboul	La voie sans issue reliant l'Avenue de la Chevalière et la Rue de l'Abattoir, à proximité du Parc de la Molière.	
Rue du Bassin	La voie desservie par la Rue du Champ de la Ville (entre les parcelles AC0153 et AC0154) et qui rejoint la Rue de la Fon d'Or.	
Rue du Bâtiment	Une des deux voies de la Zone Industrielle de Bonnecombe, de l'intersection de l'Avenue de Bonnecombe et de la Rue de la Ferronnerie, jusqu'à la Rue de la Ferronnerie.	
Rue du Battoir	La voie reliant la Rue Montfort et la Rue de la Finarié.	
Rue du Champ de la Ville	La voie située dans le prolongement de la Rue Saint Jacques, de la Rue de l'Égalité jusqu'au rond point du Champ de la Ville.	
Rue du Commandant Henri Sévenet	La voie située entre la Rue Joseph Strehaino et la Rue Jean Pierre Cabané, au lotissement de la Clauze.	
Rue du Commandant Roger Monpezat	La voie reliant la Rue Jean Pierre Cabané à la Rue Joseph Strehaino au lotissement de la Clauze, perpendiculaire à la Rue du Commandant Henri Sévenet.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Rue du Couvent	La voie reliant l'Avenue Maréchal Foch et l'Avenue Maréchal Juin, permettant l'accès à la Rue de l'Étoile, la Rue Sainte Claire, le Chemin des Albrous, la Rue de la Barre et la Rue Jeanne d'Arc.	
Rue du Curé Pous	La voie reliant le Boulevard Soult et la Rue du Galinier, et traversée par la Rue de Juillet.	

Rue du Faubourg du Gua	La voie située dans la continuité de la Rue du Théron, qui commence au niveau de la Rue du Gua jusqu'à un chemin de Terre après le virage desservant le Chemin de la Jamarié.	La rue a été prolongée sur un ancien axe du Chemin des Cabanes du Gua lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Rue du Fort	La voie reliant la Rue Saint Jacques et le Rec des Auriols, en contournant le Refuge Protestant.	
Rue du Galinier	La voie située entre la Rue du Gua et la Place Philippe Olombel, passant devant l'école St Jean et perpendiculaire à la Rue Marguerite Bonnaffous et la Rue du Curé Pous.	
Rue du Gravas	La voie longeant l'Église Notre Dame, de la Rue des Cordes jusqu'à l'école du Gravas.	
Rue du Gua	La voie reliant le Boulevard Soult et le début de la Rue du Faubourg du Gua.	
Rue du Lavoir	La voie reliant la Rue de la Vanne et la Rue de la Resse.	
Rue du Lycée	La voie reliant la Rue de la Cité Technique et la Rue Armand Puech, permettant l'accès au lycée Soult.	
Rue du Midi	La voie accessible par l'Avenue Maréchal Foch, longeant la voie ferrée jusqu'au pont ferroviaire, ainsi que la voie parallèle à la Rue Arnaud Beltrame.	
Rue du Moulin	La voie reliant le Cours René Reille et la Rue Redondal, perpendiculaire à la Place du 8 Mai 1945.	
Rue du Nouvela	La voie située dans la continuité de l'Avenue Jean Mermoz, de la fin de cette même avenue jusqu'à la limite communale avec Aussillon où cette même voie prend le nom d'Avenue de Toulouse.	
Rue du Pont de Caville	La voie allant de l'Église Notre Dame jusqu'au carrefour de l'Avenue Albert Rouvière - Avenue Jean Mermoz - Rue Edouard Barbey.	
Rue du Rec des Auriols	La voie parallèle à la Rue Michel Trocmé, accessible par la Rue du Fort au dessus du refuge des protestants.	Nom modifié lors du Conseil Municipal du 13 Avril 2022.
Rue du Romarin	La voie sans issue accessible par la Rue Serpentine au lotissement de Négrin, en face de la Rue de la Marjolaine.	
Rue du Temple-Vieux	La voie accessible au niveau du croisement de la Rue Saint Jacques et de la Rue du Fort, perpendiculaire à la Rue de l'Échelle et la Venelle du Temple Vieux.	
Rue du Tendal	La voie reliant la Rue Montplaisir et l'Avenue Georges Guynemer, coupée par la Rue d'Alsace et perpendiculaire à la Rue des Docks.	
Rue du Théron	La voie reliant la Place Georges Tournier (devant la Mairie) à la Rue du Faubourg du Gua, le long de l'Arnette.	
Rue du Thym	La voie reliant la Rue des Lavandes et la Rue de l'Autan au lotissement de Négrin.	
Rue Duguay-Trouin	La voie accessible par le Boulevard Jean Bart et la Rue Tourville.	
Rue Dunoyer de Segonzac	La voie reliant l'Avenue Maréchal Juin au niveau du centre des Finances Publiques de Mazamet, et la Rue Lapeyrouse.	
Rue Dupleix	La voie sans issue accessible par le rond point du Boulevard Jean Bart.	
Rue Edmond Bouteille	La voie débutant au rond point du Tennis Claude Calas sur l'Avenue du Général de Gaulle, et se terminant à la jonction avec le Chemin de Sagneredonde dans une épingle.	
Rue Edouard Barbey	La voie reliant l'Avenue Albert Rouvière et le Cours René Reille au niveau du Crédit Agricole.	

Rue Emile Escudié	La voie accessible par le Boulevard Soult, longeant la crèche Jeanne Mazel jusqu'au croisement de la Rue de Juillet.	
Rue Emile Zola	La voie reliant la Rue Hélène Boucher et la Rue Gaston Génin, parallèle à la Rue Nungesser et Coli.	
Rue Ernest Renan	La voie reliant la Rue Jules Michelet et la Rue de Canecrabe.	La voie commence à Aussillon et se termine à Mazamet.
Rue Frédéric Mistral	La voie reliant le rond point des quatre vents au carrefour de l'Avenue Albert Rouvière et de l'Avenue Charles Sabatié, et passant devant l'Entreprise Tournier et le Palais des Congrès.	
Rue Galibert Ferret	La voie débutant dans la continuité de la Place Gambetta, au croisement de la Rue de l'Arnette et de la Rue de la Tonne, jusqu'au rond point du Champ de la Ville.	
Rue Galibert Pons	La voie reliant l'Avenue Maréchal Foch et la Maison des Associations, perpendiculaire à la Rue Soeur Maria.	
Rue Gaston Cormouls-Houlès	La voie reliant la Rue de la République et le Cours René Reille, en longeant le Parking des Casernes.	
Rue Gaston Génin	La voie reliant la Rue Lapeyrouse et la Rue Maître André Pons, en face de la Rue Clément Ader.	
Rue Gaston Rode	La voie accessible par la Rue des Cordes entre les parcelles AK0212 et AK0622, parallèle à la Rue des Frères et coupée par la Rue Meyer avant de se terminer en impasse.	
Rue Gilbert Verdier	La voie reliant la Rue de la Lauze et l'Avenue du Président Kennedy, et traversée par la Rue Alfred Huc.	
Rue Gustave Sarrat	La voie reliant la Rue de Lagoutine et l'Avenue Albert Rouvière, et aboutit en face du Jardin des Promenades.	
Rue Haute de Boutonnet	La voie reliant la Rue de Boutonnet à la Rue des Douelles.	La voie été prolongée sur un ancien axe de la Rue des Douelles lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Rue Hélène Boucher	Anciennement la partie en ligne droite de la Rue Colbert, reliant la Rue Lapeyrouse et la Rue Maître André Pons, en desservant la nouvelle Rue Colbert.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 13 Avril 2021.
Rue Henri Gardet	La voie reliant la Rue Gaston Cormouls-Houlès et la Rue Alba La Source.	
Rue Henri Ginieys	La voie reliant la Rue du Nouvela et le Boulevard Raymond d'Hautpoul, parallèle à une partie de la Rue Paulin Daure.	
Rue Henri Guillaumet	La voie reliant l'Avenue de Bonnecombe au parking de Lidl (Aussillon) ainsi que les deux impasses qu'elle dessert.	
Rue Houlès	La longue voie reliant la Rue du Nouvela et le Boulevard de Lattre de Tassigny.	
Rue Isidore Cabibel	La voie reliant la Rue des Charpentiers et la Rue Meyer au niveau du rond point des quatre vents.	
Rue Jacques de Rozet	La voie reliant la Rue du Nouvela au Boulevard Albert 1er, et traversée par le Boulevard Raymond d'Hautpoul.	La voie commence à Mazamet et se termine à Aussillon.
Rue Jean Assémat	La voie reliant la Rue du Pont de Caville et la Rue du Midi, en longeant le commissariat et le Palais des Congrès, puis en traversant la Rue Frédéric Mistral.	La dénomination a été prolongée sur la voie située entre la Rue Frédéric Mistral et la Rue du Midi, lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Rue Jean Pierre Cabané	La voie qui débute à la fin de l'Avenue de la Clauze et aboutit à une place au centre du lotissement de la Clauze.	
Rue Jean-François Greffier	La voie reliant la Rue Galibert Ferret et la Rue de la Finarié.	

Rue Jeanne d'Arc	La voie reliant la Rue du Couvent à la Rue Alban Jammes, et traversant le Chemin des Albrous.	
Rue Joseph Strehaino	La voie au nord de la Rue du Commandant Henri Sévenet au lotissement de la Clauze.	
Rue Jourdain de Saissac	La voie reliant la Rue Houlès et le Boulevard Albert 1er, et perpendiculaire au Boulevard Raymond d'Hautpoul.	
Rue Jules Ferry	La voie reliant la Rue de Lagoutine à l'Avenue Charles Sabatié.	
Rue Jules Michelet	La voie reliant la Rue Montplaisir à la Rue de Canecrabe.	La voie commence à Mazamet et se termine à Aussillon.
Rue Lapeyrouse	La voie allant de l'embranchement des Bausses (entre les parcelles AO0041 et AO0197) jusqu'au Lycée Lapeyrouse, au niveau de l'extrémité du Boulevard Jean Bart.	
Rue Louis Barthou	La voie reliant la Rue Redondal et le Boulevard Soult, parallèle à la Place André Chamson et la Place Georges Vedel.	
Rue Louise De Marillac	La voie partant de l'Avenue Maréchal Foch en face de la Rue Galibert Pons, jusqu'à la Rue Adelaïde.	
Rue Maître André Pons	La voie reliant la Rue Colbert à l'Avenue de Bonnecombe et permet l'accès à la Rue Clément Ader.	
Rue Marguerite Bonnafous	La voie reliant la Rue du Galinier et le Boulevard Soult, et aboutit en face de la Rue Louis Barthou.	
Rue Maurel	La voie reliant la Rue de la Vitarelle et la Rue Jean-François Greffier, et qui aboutit au niveau de la Place de la Finarié.	
Rue Méjanel	La voie qui relie l'Avenue Jean Mermoz et l'Avenue Albert Rouvière, et qui aboutit devant La Poste.	
Rue Melbourne	La voie accessible par l'Avenue Maréchal Foch commençant en face de la Rue des Fleurs, desservant la Rue Alban Jammes et le Chemin des Albrous, et se terminant en impasse à la jonction de la Rue Rybnick.	
Rue Meyer	La voie allant du croisement de la Rue Galibert Ferret et de la Rue de l'Égalité, jusqu'à l'Avenue de la Chevalière.	
Rue Michel Orjollet	La voie reliant le Chemin de la Lauze et l'Avenue du Président Kennedy, ainsi que la courte voie longeant le parking de la Richarde.	
Rue Michel Trocmé	La voie sans issue accessible uniquement par la Rue du Fort, en face du parking du Refuge des Protestants.	
Rue Montesquieu	La voie desservie par l'Avenue Maréchal Foch, débutant en face de la Rue de la Barre, jusqu'à la Rue des Auques.	La voie commence à Mazamet et se termine à Aussillon.
Rue Montfort	La voie reliant la Rue des Charpentiers et la Rue de la Vitarelle, perpendiculaire à la Rue du Battoir.	
Rue Montplaisir	La voie débutant au carrefour de la Rue Redondal - Rue de la République - Rue du Moulin, se terminant au rond point de la Cité du Centenaire, et traversée par la Rue de Strasbourg.	
Rue Notre Dame	La voie longeant l'Église Notre Dame en reliant la Place Notre Dame à la Rue Meyer.	
Rue Nungesser et Coli	La voie reliant la Rue Hélène Boucher et la Rue Gaston Genin, située entre la Rue Emile Zola et la Rue Maître André Pons.	
Rue Pailhé	La voie reliant la Rue de la Vitarelle et la Route de Négrin, de la Rue Prosper Estieu au Chemin des Fourches.	Le tracé de la voie a été revu lors du Conseil Municipal du 8 Décembre 2021, afin que la voie commence et se termine à des intersections.

Rue Parmentier	La voie reliant la Rue des Jardins à la Rue Galibert Pons, parallèle à la Rue Soeur Maria.	
Rue Pasteur	La voie reliant l'Avenue Albert Rouvière et la Rue du Nouvela, en traversant la Rue de Lagoutine.	
Rue Pasteur Dardier	La voie qui contourne le Temple Neuf et relie le Boulevard de Latre de Tassigny et la Rue de la République.	
Rue Paul Brénac	La voie reliant le Cours René Reille et le Boulevard Soult, anciennement la Rue Soult.	
Rue Paulin Daure	La voie reliant le Boulevard Raymond d'Hautpoul et la Rue Pierre Eugène Guiraud, en traversant la Rue du Nouvela.	
Rue Périé	La voie reliant le Boulevard Albert 1er à la Rue Edouard Barbey, en traversant la Rue Henri Gardet, la Rue de la République, la Rue Houlès, la Rue de Strasbourg et la Rue de Metz, au nord de la Rue Poitevine.	
Rue Pierre Eugène Guiraud	La voie allant de la Rue du Nouvela à la Rue Bradford, perpendiculaire à la Rue de l'Entrepôt et la Rue de la Céramique.	La voie commence à Mazamet et se termine à Aussillon.
Rue Poitevine	La voie reliant la Rue Henri Gardet au Boulevard Albert 1er, en traversant la Rue de la République, la Rue Houlès, la Rue de Strasbourg et la Rue de Metz.	
Rue Polydore Barbey	La voie reliant la Rue Raymond Poincaré et la Rue Louis Barthou.	
Rue Prat	La voie reliant la Rue Alba La Source à l'Avenue Jean Mermoz.	
Rue Prosper Estieu	La voie reliant l'Avenue du Général de Gaulle et le carrefour de la Rue Pailhé et de la Rue de la Vitarelle, et traverse la Rue des Près et la Rue de Léminade.	
Rue Raymond Poincaré	La voie reliant le Boulevard Soult et la Rue Redondal à l'angle de la Place Albert Vidal.	
Rue Redondal	La voie reliant le carrefour du Boulevard Soult - Avenue Georges Guynemer - Rue de la Resse, à la Rue de la République, au niveau de l'intersection de la Rue du Moulin et de la Rue Montplaisir.	
Rue René Fonck	La voie sur deux axes accessibles par la Rue Lapeyrouse et la Rue St Vincent de Paul.	
Rue Rybnik	La voie desservie par la Rue Galibert Pons qui se termine en double impasses dont une vers la Maison des Associations.	
Rue Saint Jacques	La voie allant de la fin de la Rue des Cordes en face de la Mairie, jusqu'à la Rue du Champ de la Ville.	
Rue Saint Vincent de Paul	La voie qui relie la Rue Lapeyrouse à la Rue Hélène Boucher.	
Rue Sainte Claire	La voie sans issue accessible par la Rue du Couvent en face de la Rue Alban Jammes, et parallèle à la Rue de l'Étoile.	
Rue Serpentine	La voie du lotissement de Négrin, reliant l'Avenue du Président Kennedy à la Rue de l'Autan.	
Rue Soeur Maria	La voie reliant la Rue du Midi à la Rue Galibert Pons, perpendiculaire à la Rue des Jardins.	
Rue Sully	La voie reliant l'Avenue du Maréchal Foch à la Rue Alban Jammes, parallèle à la Rue Courte.	
Rue Surcouf	La voie sans issue accessible par le Boulevard Flandres Dunkerque en face du gymnase du Lycée Lapeyrouse.	

Rue Thiers	La voie située dans la continuité de la Rue Daniel Prades, reliant le Boulevard Raymond d'Hautpoul au Boulevard Albert Gaches (Aussillon), et traversée par le Boulevard Albert 1er.	La voie commence à Mazamet et se termine à Aussillon.
Rue Toulouse Lautrec	La voie reliant la Rue Dunoyer de Segonzac, au niveau du Centre des Finances Publiques de Mazamet, et la Rue Lapeyrouse.	
Rue Victor Hugo	La voie allant de la Rue Assémat-Rives au Cours René Reille, parallèle à la Rue des Boucheries.	
Rue Vignevieille	La voie allant de l'Avenue Sancta Maria à la Rue des Jardins de Négrin, débutant entre les parcelles AW0214 et AW0223.	
Rue William et Catherine Booth	La voie reliant la Rue Emile Escudié et la Rue du Curé Pous.	
Ruelle de l'Albergue	La voie reliant l'Avenue Sancta Maria à la Rue des Jardins de Négrin, entre les parcelles AW0193 et AW0195.	
Square Denise Roucayrol	Le parvis de la Maison des Mémoires.	Nom initialement donné à une partie de la Rue Colbert lors du Conseil Municipal du 8 Décembre 2021, mais finalement attribué au Parvis de la Maison des Mémoires lors du Conseil Municipal du 13 Avril 2022.
Square Gaston Tournier	Espace derrière le Crédit Agricole et la Maison Fuzier, de la Rue des Casernes à la Rue Henri Gardet.	
Square Georges Pompidou	Le square situé à l'angle de la Rue Périé et de la Rue Edouard Barbey, faisant partiellement office de parking.	
Venelle de la Mairie	La venelle reliant la Place Philippe Olombel et la Rue de Verdun, située derrière les commerces de ces deux voies et du Quai de l'Arnette. La venelle est fermée par trois endroits par des portails grillagés.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 8 Décembre 2021.
Venelle du Temple Vieux	La voie piétonne reliant la Rue Galibert Ferret et la Rue du Temple-Vieux.	

Zone Rurale et de Montagne

Nom du hameau ou n° de la voie communale	Nom de la voie	Localisation de la voie	Observations
Cahuzac	Chemin de Cahuzac	La voie reliant la voie communale n°9 à Cahuzac, qui se termine en impasse derrière le Lac des Montagnès.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Campsoleil	Chemin de Campsoleil	La voie reliant la Route des Usines à Campsoleil.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Cancabirol	Place de Cancabirol	La large voie située au hameau de Cancabirol desservant l'ensemble des habitants, accessible par la Route des Cimes prolongée en juillet 2021.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Canjelieu (Centre et alentours)	Chemin de la Planète	La voie accessible par la Route des Usines et par la Route de Labrespy, menant à la Planète, en face du hameau de Canjelieu.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin des Cavaliers	La voie accessible par la Route de Canjelieu, qui dessert plusieurs habitations avant d'aboutir à un chemin de terre qui rejoint la Rue du Paradis au niveau de l'Église Saint Pierre des Plots.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Route de Canjelieu	La voie principale du hameau de Canjelieu, qui va de la Route de Labrespy et se termine en impasse dans le hameau.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Ruelle de Canjelieu	Les deux courtes ruelles situées au cœur du hameau de Canjelieu.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Castaunouze	Impasse du Pont de Castaunouze	L'impasse accessible par la Route des Usines en traversant un pont à Castaunouze.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Chemin des Montagnès à la RD118	Chemin de la Martinarié	La voie accessible par la Route de Carcassonne desservant les hameaux de la Surlauze et de la Martinarié, qui s'arrête au début d'un chemin de terre peu après la Martinarié.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Codalary	Chemin de Codalary	La voie traversant le hameau de Codalary, accessible par deux endroits par la Route de la Calmilhe.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Encordes	Chemin d'Encordes	La voie d'accès au hameau d'Encordes, de la Route des Raynauds jusqu'à une intersection avec plusieurs chemins ruraux.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Hautpoul (Centre et alentours)	Chemin de la Tour	La courte voie sans issue accessible en haut du village d'Hautpoul, en face de la croix d'Hautpoul.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin du Linoubre	Le chemin reliant la Route du Rocher de la Vierge au lieu-dit La Mathe, en longeant le ruisseau le Linoubre.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin de Labeouradou	La voie d'accès au hameau de la Figuière/Labeouradou qui prend fin au Chemin de la Mathe (chemin de terre qui rejoint la Mathe).	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin du Plo de la Roque	La voie d'accès à la seule propriété du Plo de la Roque, accessible par la Route du Rocher de la Vierge à l'entrée d'Hautpoul.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Parking du Verger	Le parking accessible par la Route du Petit Royaume, situé derrière la Maison du Bois et du Jouet.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Place du Marronnier	La place d'Hautpoul sur laquelle trône un grand marronnier à l'entrée du village.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Route du Petit Royaume	La voie d'accès à Hautpoul depuis la Route des Usines au niveau de Castaunouze, qui aboutit à l'arche de Pierre qui symbolise l'entrée du village.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Route du Rocher de la Vierge	La voie d'accès à Hautpoul depuis la Route de Carcassonne, qui aboutit à la fin du petit parking se trouvant à l'entrée du village.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Ruelle du Castrum	L'unique ruelle du village, située entre les deux arches de pierre faisant office de portes du village.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.

Jaladieu	Chemin de Jaladieu	La voie reliant la Route du Blaze à une habitation située au lieu-dit de Jaladieu.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Labrespy (Centre et alentours)	Chemin de la Bouriotte	La voie sans issue accessible par le rond point de la Higue et perpendiculaire au Chemin de l'Escarrassou.	
	Chemin de la Cascade	La voie montante accessible par la Rue Ventose à l'entrée de Labrespy qui rejoint le Chemin des Estrabols.	
	Chemin de la Colombe	La voie accessible par la Route des Cimes à Labrespy peu après le Sentier du Flamant Rose, et qui rejoint la Route des Cimes plus haut, en face de la Mourmoulière.	
	Chemin de la Fargue Vieille	La voie reliant la Route des Cimes au Chemin de l'Escarrassou, au lieu-dit la Ragnée.	
	Chemin de la Fontaine	Une voie du village de Labrespy qui débute Rue Ventose, en contrebas de la Place de Labrespy face à l'école, qui s'étend sur plusieurs ruelles et aboutit à une maison isolée.	
	Chemin de la Higue	La voie reliant le rond-point de la Higue et le Chemin de l'Escarrassou.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 8 Décembre 2021.
	Chemin de la Mathe	La voie reliant la Rue Ventose à Labrespy, en face de la Place de Labrespy, au lieu-dit La Mathe. Le chemin allant de la Mathe jusqu'au Chemin de Labeouradou porte également ce nom.	Le chemin a été prolongé jusqu'au Chemin de Labeouradou lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin de la Ruyère	La voie sans issue parallèle au Chemin de la Fargue Vieille, accessible par la Route des Cimes.	
	Chemin de l'Escarrassou	La voie allant du Chemin des Bruyères jusqu'aux deux habitations parcelles I0738 et I0742, au lieu-dit de la Métairie de la Higue Haute.	Le chemin a été prolongé jusqu'au deux dernières habitations lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin de Prat Viel	Le chemin accessible par la Rue du Paradis, desservant une habitation et qui rejoint la Route du Rocher de la Vierge à Hautpoul.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin des Aubépines	Une partie de la Voie Communale n°12, de la Rue Ventose au rond point de la Higue.	
	Chemin des Bruyères	La voie allant de la croix de Labrespy (carrefour de la Rue du Paradis - Route des Cimes - Chemin des Aubépines - Chemin des Bruyères) jusqu'au Chemin des Aubépines.	
	Chemin des Cousteilles	Le chemin permettant l'accès aux Cousteilles où se trouve une sellerie, accessible par la Rue du Paradis au niveau de l'Église Saint Pierre des Plots.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin des Guillous	La voie sans issue menant au lieu-dit les Guillous, accessible par la Route de Labrespy.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin d'Ithery	La voie sans issue permettant l'accès au hameau d'Ithery depuis la Rue du Paradis.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin Vert	La voie qui part de la Rue du Paradis et qui aboutit derrière l'ancien Centre Aéré de Labrespy.	
	Impasse des Hirondelles	L'impasse située dans le village de Labrespy, accessible par la Place de Labrespy entre la Rue des Ombres et le Chemin des Fontaines.	
	Place de Labrespy	La place du village de Labrespy située en face de l'école et accessible par la Rue Ventose.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Route des Cimes	La voie reliant le carrefour de la croix de Labrespy (Rue Ventose - Rue du Paradis - Route des Cimes - Chemin des Aubépines - Chemin des Bruyères), à la Route de Carcassonne en permettant l'accès aux lieux-dits et hameaux de la Mourmoulière, Puech Mégé, Cancabirol et la Môle.	La route a été prolongée jusqu'à la Route de Carcassonne lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Rue de la Pensée Sauvage	La voie reliant la Route des Cimes à la Rue Ventose.	
	Rue des Ombres	La voie située dans le village de Labrespy, qui part de la Place de Labrespy et rejoint le Chemin de la Fontaine.	

	Rue du Paradis	La voie reliant la fin de la Rue Ventose à l'Église St Pierre des Plots.	La rue a été prolongée jusqu'à l'Église Saint Pierre des Plots lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Rue Ventose	La voie qui débute Route de Carcassonne, passe devant l'ancien site de la Môle Industrie et se poursuit jusqu'à la Croix de Labrespy (Carrefour de la Rue du Paradis - Route des Cimes - Chemin des Aubépines - Chemin des Bruyères).	
	Sentier du flamant Rose	La voie accessible par la Route des Cimes à Labrespy, entre la Rue de la Pensée Sauvage et le Chemin de la Colombe, qui rejoint le Chemin de la Cascade.	
Lac des Montagnès	Chemin de Mickey H.L. Mourlan	La voie communale se situant au nord du Lac des Montagnès, entre la Route de la Gachal et la commune d'Aussillon.	Le nom a été raccourci à des fins administratives lors du Conseil Municipal du 13 Avril 2022. Initialement "Chemin de Mickey-Honoré Louis Mourlan".
	Route de la Gachal	La voie Communale n°10 reliant le lieu-dit de la Gachal à la RD 118 via le hameau Campsoulèze et les Montagnès.	
Lac des Montagnès	Parking des Montagnès	Le parking du Lac des Montagnès.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Licageac	Chemin de Licageac	La voie reliant le Chemin de Camspoleil à une habitation située au lieu-dit de Licageac.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
La Bouffarde	Chemin de la Bouffarde	La voie menant au hameau de la Bouffarde, accessible par la Route du Triby.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
La Calmilhe	Ruelle de la Calmilhe	La voie située au centre de la Calmilhe, parallèle à la Route de la Calmilhe.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
La Manne - La Manotte	Chemin de la Manne	La voie reliant la Route du Rec à la Place de la Manotte.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin de la Manotte	La voie permettant l'accès à des habitations de la Manotte accessibles par l'Avenue Sancta Maria.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Place de la Manotte	La voie principale du hameau correspondant à une place au centre de la Manotte, accessible par le Chemin de la Manne.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
La Métairie du Château	Route de la Métairie du Château	La voie reliant la Route des Usines à Roquerlan en traversant le hameau de la Métairie du Château.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Rue de Saint Julien	La voie desservant l'Église de St Julien de Roquerlan, accessible par deux endroits par la Route de la Métairie du Château.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
La Mourmoulière	Impasse de la Mourmoulière	L'impasse desservant les habitations du lieu-dit la Mourmoulière, face au Chemin de la Colombe.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Le Blaze	Route du Blaze	La voie reliant la Route des Usines au Blaze, ainsi que l'ensemble des voies au centre du hameau.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Le Bousquet	Chemin de la Grifoulade	La voie accessible par la Route des Raynauds au Bousquet (près du pont), séparée de la Rue du Château par un ruisseau et qui se divise en deux axes distincts.	
	Impasse du Berger	L'impasse débouchant sur la Route des Raynauds au Bousquet, accessible entre les parcelles BI0213 et BI0120.	
	Impasse du Four	L'impasse débouchant sur la Route des Raynauds au Bousquet, accessible entre les parcelles BI0098 et BI0213.	
	Place de la Fontaine	La place située au Bousquet, en contrebas de la Route des Raynauds, face à la Rue du Château.	
	Rue du Château	La voie sans issue accessible par la Route des Raynauds au Bousquet, parallèle au Chemin de la Grifoulade.	
	Rue du Mas	La voie sans issue en contrebas de la Route des Raynauds, proche de la Place de la Fontaine (entre les parcelles BI0122 et BI0133).	

Le Cros	Chemin du Cros	La voie privée menant au hameau du Cros par la Route de Carcassonne.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 11 Octobre 2023.
Le Courtal	Chemin du Courtal	La voie privée menant au hameau du Courtal par la Route des Usines.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 11 Octobre 2023.
Le Fraysse	Chemin du Sambrès	Le long chemin reliant la Route des Cimes prolongée au hameau de Campsoleil.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Le Rec	Place du Rec	La place située au coeur du hameau du Rec, desservie par la Route du Rec.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Route du Rec	La voie d'accès au hameau du Rec, reliant l'Avenue Sancta Maria entre la Fargue et la Manne Basse, jusqu'à la Mosquée El Feth.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Les Blancs	Route des Blancs	La voie d'accès au hameau des Blancs depuis la Route de Carcassonne.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Ruelle des Blancs	La ruelle desservie par la Route des Blancs au coeur du hameau des Blancs.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Les Escaunelles	Route des Escaunelles	La voie permettant l'accès aux Escaunelles depuis la Route des Usines jusqu'à l'entrée du hameau.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Ruelle des Escaunelles	L'ensemble des voies situées à l'intérieur du hameau.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Les Estrabols	Chemin des Estrabols	Le chemin accessible par la Route de Carcassonne en face de la Route de la Gachal, menant à des habitations aux Estrabols, jusqu'au Chemin de la Cascade (accessible par la Rue Ventose).	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Les Lombards	Chemin des Lombards	La voie qui contourne l'Église Saint Augustin et qui aboutit à un chemin de terre desservant une habitation, suite à laquelle le chemin est privé.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Route des Lombards	La voie permettant l'accès au hameau des Lombards depuis la Route de la Calmilhe, longeant l'Église Saint Augustin et se terminant en impasse au début d'un chemin de terre.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Les Mauses - Brettes	Route de Brettes	La voie menant au hameau de Brettes en passant par les Mauses, accessible par la Route du Triby.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Les Montagnès	Ruelle des Montagnès	La voie située au hameau des Montagnès, accessible par le Chemin des Montagnès entre les parcelles K0860 et K0208, et qui se divise en deux axes; un axe qui dessert les maisons parcelles K0434 et K0435, et la ruelle située à l'intérieur du hameau.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin des Montagnès	La voie accessible par la Route de la Gachal au niveau du Restaurant "Le Robinson" et qui longe le hameau des Montagnès jusqu'à un chemin de terre qui rejoint la Martinarié.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 8 Décembre 2021.
Les Prats	Chemin des Prats	La voie permettant l'accès au hameau des Prats, accessible par le Chemin des Menhirs.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Les Rougès	Chemin des Rougès	La voie privée menant au hameau des Rougès par le Chemin du Courtal.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 11 Octobre 2023.
Les Rousses	Chemin des Rousses	La voie d'accès au hameau des Rousses.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Les Yès	Chemin des Yès	La voie accessible par la Route du Triby au niveau des Yès, traversant partiellement le hameau, jusqu'au premier carrefour forestier qu'elle rencontre.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Impasse des Yès	L'impasse desservie par le Chemin des Yès au sein du hameau des Yès.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Montclu	Chemin de Montclu	La voie reliant le Chemin des Menhirs au hameau de Montclu.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Place de Montfort	La place située en contrebas de la Route des Raynauds au hameau de Montfort.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.

Montfort	Chemin de la Bergerie	La voie accessible par la Route des Raynauds en face de la Place de Montfort, qui s'étend sur deux courtes ruelles et aboutit à un chemin desservant un chalet et une bergerie.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021, puis renommée lors du Conseil Municipal du 8 Décembre 2021.
Moulin de l'Oule	Chemin de la Jamarié	Ce chemin est accessible à la fois par la Rue du Faubourg du Gua (uniquement pour piétons), et par la Route des Usines au niveau de Moulin de l'Oule. Ces deux parties se rejoignent en un plateau qui dessert les Jardins de Cormouls-Houlès et le chemin montant à la Passerelle.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Impasse du Moulin de l'Oule	L'impasse descendante accessible par la Route des Usines à Moulin de l'Oule et qui rejoint plusieurs itinéraires pédestres.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Moulin Maurel	Rue du Pont de Moulin Maurel	La voie qui dessert le hameau de Moulin Maurel par la Route des Usines.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Puech Mégé	Chemin de Puech Mégé	Le chemin de terre menant à un réservoir du SIVAT au lieu-dit de Puech Mégé.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Rieucros	Place de Rieucros	La voie accessible par la Route des Raynauds à Rieucros et débouchant sur la place du hameau.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Ruelle de Rieucros	La ruelle reliant le début de la Place de Rieucros à la Route des Raynauds.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Roquerlan	Chemin de la Goute	Le chemin accessible par la Rue Haute au niveau de la parcelle F0685, et se poursuit jusqu'à la parcelle F0136 sur laquelle débute une propriété privée située au lieu-dit La Goute.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin de la Sagne Petite	La voie desservant un réservoir hydraulique, accessible par le Chemin de la Goute au niveau de la parcelle F0221, jusqu'à un carrefour forestier menant à la Route forestière de Roquetaillade (Parcelle F0150).	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Place de Roquerlan	La place située dans la continuité de la Route de Roquerlan, entre la Rue Principale et la Rue Basse.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Route de Roquerlan	La voie reliant la Route des Usines à Roquerlan, en desservant la Route forestière de Roquetaillade.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Rue Basse	La voie sans issue desservie par la Route de Roquerlan à l'entrée du village, en dessous de la Place de Roquerlan.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Rue Centrale	La voie parallèle à la Rue Principale située au coeur du village, desservie par la Rue Principale et la Ruelle du Milieu.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Rue Haute	La voie accessible par la Rue Principale au niveau de l'école (entre les parcelles F0617 et F0601), qui continue sur la droite au croisement avec le Chemin de la Goute, et se termine au début d'un chemin de terre au bout du village.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Rue Pentue	La voie reliant la Rue Haute à la Rue Principale.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Rue Principale	La voie principale de Roquerlan traversant d'un bout à l'autre le village, du Sentier des Escaunelles (itinéraire pédestre) jusqu'à un croisement de plusieurs chemins ruraux.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Ruelle du Milieu	La voie s'étendant sur deux courtes ruelles, reliant la Rue Haute et la Rue Centrale.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Route Départementale n°53	Route des Raynauds	La partie de la Route Départementale n°53 située entre la fin de l'Avenue Sancta Maria (au niveau du panneau de limite d'agglomération) et la limite communale avec Saint Amans Soult.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Route Départementale n°54	Route des Usines	La partie de la Route Départementale n°54 allant de la fin de la Rue de la Resse (au niveau du panneau de limite d'agglomération), jusqu'à la limite départementale avec l'Aude.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.

Route Départementale n°118	Route de Carcassonne	La partie de la Route Départementale n°118 allant du rond point de la Cité du Centenaire jusqu'à la limite départementale avec l'Aude après Saint Sarraille.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Voie Communale n°3	Route du Triby	La première partie de la Voie Communale n°3 desservie par la Route des Usines, allant de Rieussoult au Triby en traversant les Yès et la Métairie Haute.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Route du Portail de Nore	La seconde partie de la Voie Communale n°3, de la Route du Triby jusqu'au Portail de Nore faisant office de limite départementale avec l'Aude.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Voie Communale n°9	Route de la Calmilhe	La Voie Communale n°9 desservant les hameaux de Codalary, Cahuzac, Les Lombards, La Calmilhe et aboutissant à une maison située à la Belane.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Voie Communale n°12	Route de Labrespy	La partie de la Voie Communale n°12 reliant la Route des Usines jusqu'au rond point de la Higue et desservant le hameau de Canjelieu.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Voie Communale n°16	Chemin des Menhirs	La première partie de la Voie Communale n°16, accessible au début de la Route des Raynauds, et desservant Montlcu et les Prats jusqu'à l'intersection avec le Chemin des Esclapiès.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
	Chemin de la Trille	La seconde partie de la Voie Communale n°16, de la fin du Chemin des Menhirs jusqu'à rejoindre la Route des Raynauds en passant devant la ferme de la trille. Le chemin est coupée par une partie appartenant à Saint Amans mais portant le même nom.	Voie dénommée lors du Conseil Municipal du 1er Juillet 2021.
Voie Communale n°16 à Route Départementale n°53	Chemin des Esclapiès	Le chemin reliant la Route des Raynauds au croisement du Chemin des Menhirs et du Chemin de la Trille.	
Voie Communale n°9 à Route Départementale n°118	Chemin Pierre Laffitte	La voie reliant la Route de la Calmilhe et la Route de Carcassonne au niveau des Rousses.	